NORD

LEGENDE :

Zone 1 : Constructibilité nulle

Zone 2 : Constructibilité faible - Etude géotechnique indispensable

Zone 3 : Constructibilité faible à moyenne - Etude géotechnique indispensable pour les collectifs

Zone L1 : ZONE D'ALEA LIMITE - Etude géotechnique indispensable
Constructibilité nulle

Zone L2 : ZONE D'ALEA LIMITE - Etude géotechnique indispensable
Constructibilité faible



PLU Plan Local d'Urbanisme de St Paul de Vence

SAINT-PAUL de VENCE

6C5. Zones de risques géologiques

PLU approuvé le 12/04/2017

Révision n°1 du PLU prescrite le 12/06/2017
Révision n°1 du PLU arrêtée le 29/07/2019
Révision n°1 du PLU approuvée le 24/02/2020

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 24 février 2020 approuvant les dispositions de la révision N°1 du Plan Local d'Urbanisme

HABITAT | DÉPLACEMENTS | AMÉNAGEMENT

ÉCONOMIE | ENVIRONNEMENT | PATRIMOINE